



**VICE-RECTORAT  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENSEIGNEMENTS**

**Vice-recteur**

**Chef du service d'appui aux EPENC,**

Nouméa, le 28 mars 2024

VR/SG

n° 3211-2024

Affaire suivie par : Gérald GIACOMINO

Tél : (+687) 26 62 44

Mél : eae@ac-noumea.nc

1, avenue des Frères Carcopino

BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

Le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,  
directeur général des enseignements

à

Destinataires in fine

**Objet :** Concours ACROVIE – Des messages de prévention réalisés par les jeunes, pour les jeunes.

**PJ :** - Règlement du concours

- Guide aidant à la réalisation de messages porteurs s'adressant au public « jeunes » en matière de prévention de santé physique, mentale et sociale

- Lien pour l'inscription au concours ACROVIE

Pour la cinquième année consécutive, le vice-rectorat-direction générale des enseignements (VR-DGE) en partenariat avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie organise un concours à destination des élèves du primaire et du secondaire.

Ce concours, intitulé ACROVIE (**A**lcool **C**annabis **R**oute **V**iolences. **Accro** à la **viE** avec pour slogan "Je suis accro à la vie !"), vise à rendre les élèves acteurs de messages de prévention sur les thématiques suivantes :

- Lutte contre les violences aux personnes (harcèlement, violences verbales et/ou physiques, cyber harcèlement...);
- Prévention des addictions (alcool, cannabis, tabac, cigarette électronique, écrans...);
- Éducation à la sécurité routière.

Cette année, le prix spécial du jury porte sur la thématique du cyber harcèlement

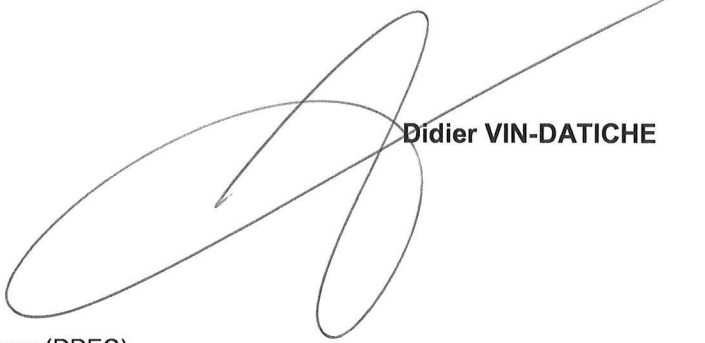
L'objectif est de proposer des messages visant à mettre en valeur des comportements positifs en vue de prévenir le harcèlement, les violences verbales, physiques, morales et routières, les discriminations, les atteintes aux biens et les addictions.

Les classes ou groupes volontaires pour participer à ce concours pourront bénéficier à leur demande, d'un accompagnement par un des partenaires du concours : MPF, DTPN, ASS NC, Prévention Routière, Croix Rouge,...

Les établissements participant devront s'inscrire, **au plus tard le 2 septembre 2024.**

Les créations lauréates du concours seront diffusées en 2025, sur différents supports de communication, papiers et numériques.

Je compte sur votre collaboration.



**Didier VIN-DATICHE**

**Destinataires :**

- Madame la directrice Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC)
- Monsieur le directeur de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC)
- Monsieur le directeur de la FELP
- Monsieur le directeur du collège de Hnaizianu
- Madame la directrice du collège de Havila
- Monsieur le directeur du collège Bangada
- Monsieur le directeur du collège Taremen
- Monsieur le directeur du collège Eben-Eza
- Monsieur le directeur du collège Raymond Boaouva Kaleba
- Madame la directrice du lycée Do Kamo
- Madame la directrice de la direction de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse (DPJ EJ)
- Monsieur le directeur de la direction de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement (DAFE)
- Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs des EPENC